BATEXT

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 080 000€

Siège social : 2, Avenue Ampère – ZI de Gretz

77220 GRETZ-ARMINVILLIERS

344 334 107 RCS MELUN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Chers Associés,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre groupe et des résultats consolidés de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous apparaître opportuns.

Production de comptes consolidés

Les sociétés suivantes ont été consolidées par intégration globale à la société-mère **BATEXT** :

- **ABC FEU**
- **ALPES SERENITE INCENDIE**
- **ALTAIX**
- **CHAMPAGNE ARDENNE SECURITE INCENDIE**
- **CLIMEX**
- **ROT**
- **ROT SECURITE INCENDIE**

Le groupe n'a pas opté pour la comptabilisation en provision de l'engagement au titre des Indemnités de Fin de Carrière. Le montant est cependant mentionné en annexe du rapport des comptes consolidés (cf. note 27).

Situation et activité du groupe au cours de l'exercice

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé s'est traduite par un **chiffre d'affaires consolidé** hors taxe de **42 989 milliers d'€uros** contre **44 136 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent, réparti ainsi :

- **ABC FEU** : **1 958 milliers d'€uros** contre **2 095 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent ;
- **ALPES SERENITE INCENDIE** : **1 858 milliers d'€uros** au titre de cet exercice contre **1 735 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent ;
- **ALTAIX** : **1 818 milliers d'€uros** contre **1 667 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent ;
- **BATEXT** : **12 milliers d'€uros** contre **21 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent ;
- **CHAMPAGNE ARDENNE SECURITE INCENDIE** : **5 033 milliers d'€uros** contre **4 786 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent ;
- **CLIMEX** : **7 188 milliers d'€uros** contre **7 029 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent ;
- **ROT** : **23 086 milliers d'€uros** contre **24 226 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent ;
- **ROT SECURITE INCENDIE** : **2 036 milliers d'€uros** contre **2 577 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent.

Le total des **charges d'exploitation** est de **43 480 milliers d'€uros**, après dotations aux **provisions et amortissements** pour **-1 984 milliers d'€uros**. Au titre de l'exercice précédent, le total des **charges d'exploitation** était de **43 688 milliers d'€uros**, après dotations aux **provisions et amortissements** pour **-2 341 milliers d'€uros**.

Les **charges de personnel**, charges sociales comprises, s'élèvent à **-16 755 milliers d'€uros** contre -**16 366 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent.

Les **effectifs** du groupe étaient en moyenne sur 2025 de **288 personnes** contre **283 personnes** au titre de l'exercice précédent (hors contrat d'apprentissage et de professionnalisation) répartis dans les filiales ainsi :

- **ABC FEU** : **21 personnes** contre **20 personnes** au titre de l'exercice précédent;
- **ALPES SERENITE INCENDIE : 13 personnes** contre **11 personnes** au titre de l'exercice précédent ;
- **ALTAIX : 23 personnes** contre **21 personnes** au titre de l'exercice précédent ;
- **BATEXT** : **9 personnes** contre **7 personnes** au titre de l'exercice précédent ;
- **CHAMPAGNE ARDENNE SECURITE INCENDIE : 52 personnes** contre **51 personnes** au titre de l'exercice précédent **;**
- **CLIMEX : 72 personnes** contre **72 personnes** au titre de l'exercice précédent ;
- **ROT : 95 personnes** contre **99 personnes** au titre de l'exercice précédent ;
- **ROT SECURITE INCENDIE : 3 personnes** contre **2 personnes** au titre de l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** ressort alors à **211 milliers d'€uros** soit 0,49 % du chiffre d'affaires hors taxe. Au titre de l'exercice précédent, il était de **285 milliers d'€uros** soit 0,65 % du chiffre d'affaires hors taxe.

Le **résultat financier** 2025 présente un déficit de **-171 milliers d'€uros** contre **-156 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent.

Le total des **charges financières** est présente un déficit de **-263 milliers d'€uros** contre **-170 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent.

Le **résultat exceptionnel** est négatif de **7 milliers d'€uros** contre **119 milliers d'€uros** au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toute nature, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par un **résultat net consolidé de -188 milliers d'€uros** après impôt soit 0,44 % du chiffres d'affaires hors taxes. Au titre de l'exercice précédent le résultat net était de **-15 milliers d'€uros** après impôt soit -0,03 % du chiffres d'affaires hors taxes.

Évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Au cours de l'exercice 2025, plusieurs événements significatifs sont intervenus au sein du Groupe.

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 novembre 2025, la société **BATEXT** a procédé à une réduction de son capital social d'un montant de 50 k€, par voie de rachat d'actions.

Par ailleurs, aux termes de décisions extraordinaires de leurs associées uniques respectivement en date des 1er octobre 2025 et 1er décembre 2025, les sociétés **CASI** et **ALTAIX** ont procédé au transfert de leurs sièges sociaux au cours de l'exercice.

Activité du groupe en matière de Recherche & Développement

Les sociétés du groupe n'ont pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe BATEXT

Grâce à ses atouts, le groupe **BATEXT** continuera de tirer profit d'un marché dynamique. Nous prévoyons une hausse de l'activité.

Cependant les situations sanitaire, politique et économique très incertaines seront une menace pour le maintien des marges, avec un retour de l'inflation des prix. Le marché de l'emploi national tendu rendra plus difficile le recrutement des personnels nécessaires pour saisir toutes les opportunités de croissance.

Dans ce contexte, la priorité est donnée, d'une part, à la défense de nos marges et de notre capacité d'investissement et, d'autre part, au développement de la résilience et de l'attractivité de notre organisation en tant que groupe familial indépendant.

Le Président

Signé par Patrick TEILLET
Le 15 juin 2026

Signed with Universign doc_5e93 tx_k52VQKbWXLI7

GROUPE BATEXT

COMPTES CONSOLIDES ANNUELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes à l'original

Signé par Patrick TEILLET
Le 15 juin 2026

Signed with Universign doc_2e3z tx_k52VQKbWXLI7

FR-DBA.COM

SOMMAIRE

SOMMAIRE **2**
Etats de synthese **4**
1. Résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 **4**
2. Bilan consolidé au 31 décembre 2025 **5**
2.1. Actif 5
2.2. Passif 5
3. Tableau des Flux de Trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 **6**
4. Tableau de variation des Capitaux Propres consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 **6**
NOTES SUR LES comptes consolidés du groupe BATEXT au titre de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025 **7**
1. Référentiel comptable **7**
2. Activité du groupe **7**
3. Faits marquants de l'exercice **7**
4. Règles et méthodes comptables **8**
4.1. Méthode de consolidation 8
4.2. Méthode de conversion 8
4.3. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées 8
4.4. Immobilisations incorporelles 8
4.5. Immobilisations corporelles 8
4.6. Immobilisations financières 9
4.7. Stocks 9
4.8. Créances et dettes 9
4.9. Trésorerie et valeurs mobilières de placement 9
4.10. Contrats de location de financement 9
4.11. Impôts différés 10
4.12. Subventions d'investissement 10
4.13. Provisions pour risques et charges 10
4.14. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation 10
5. Périmètre de consolidation **11**
5.1. Sociétés incluses dans le périmètre 11
5.2. Sociétés non consolidées 11
5.3. Variation de périmètre 11
6. Chiffre d'affaires **11**

7. Achats consommés 12
8. Charges de personnel 12
9. Autres charges d'exploitation 12
10. Charges et produits financiers 13
11. Charges et produits exceptionnels 13
12. Impôts sur les sociétés, impôts différés et preuve d'impôts 14
12.1. Impôts courants 14
12.2. Impôts différés 14
12.3. Preuve d'impôts 15
13. Immobilisations 15
13.1. Immobilisations incorporelles 15
13.2. Les immobilisations corporelles 16
13.3. Les immobilisations financières 17
14. Stocks et en cours 17
15. Créances clients et assimilées 18
16. Autres créances et comptes de régularisation 18
17. Capitaux propres du Groupe et intérêts minoritaires 18
18. Provisions pour risques et charges 19
19. Emprunts et dettes financières 19
20. Dettes fournisseurs et autres dettes 20
21. Dettes fiscales et sociales 20
22. Rémunération des dirigeants 20
23. Honoraires des commissaires aux comptes 21
24. Effectif 21
25. Instruments financiers et de couverture 21
26. Transactions avec les parties liées 21
27. Engagement de retraite 21
28. Engagements hors-bilan 22
29. Evènements postérieurs à la clôture 22

ETATS DE SYNTHESE

1. Résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

en milliers d'euros	Notes	2025.12	2024.12
Chiffre d'affaires	6	42 989	44 136
Reprises sur dépréciations sur actifs circulants		88	79
Reprises sur dépréciations de provisions		109	-
Autres produits d'exploitation		702	(163)
Autres produits de gestion courante		-	164
Produits d'exploitation		**43 888**	**44 216**
Achats consommés	7	(19 906)	(20 546)
Impôts et taxes		(447)	(423)
Charges de personnel	8	(16 755)	(16 366)
Autres charges d'exploitation (*)	9	(4 585)	(4 255)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'immobilisations		(1 008)	(991)
Dotations aux dépréciations sur actifs circulants		(662)	(175)
Dotations aux dépréciations sur provisions		(314)	(1 175)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**211**	**285**
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**211**	**285**
Produits financiers	10	92	14
Charges financières	10	(263)	(170)
Résultat financier		**(171)**	**(156)**
Produits exceptionnels (*)	11	-	196
Charges exceptionnelles (*)	11	(7)	(77)
Résultat exceptionnel		**(7)**	**119**
Impôts courants	12	(315)	(343)
Impôts différés	12	94	80
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(188)**	**(15)**
Résultat hors-groupe		-	-
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		**(188)**	**(15)**

() il convient de noter que le règlement ANC 2022-06 relatif à la définition du résultat exceptionnel est entré en vigueur au 1 er janvier 2025. Ce règlement a pour effet de restreindre la nature des éléments susceptibles de figurer dans le résultat exceptionnel. Il en résulte notamment que les produits de cession d'immobilisations et la valeur comptable des immobilisations cédées apparaissent désormais au-dessus du résultat d'exploitation.*

2. Bilan consolidé au 31 décembre 2025

2.1. Actif

en milliers d'euros	Notes	2025.12	2024.12
Immobilisations incorporelles	13.1	4 250	3 988
Dont écart d'acquisition		*1 162*	*1 162*
Immobilisations corporelles	13.2	7 994	5 873
Immobilisations financières	13.3	90	86
Actif Immobilisé		**12 334**	**9 947**
Stocks et en cours	14	6 491	7 059
Clients et comptes rattachés	15	9 294	9 637
Créances fiscales et sociales		485	537
Autres créances et comptes de régularisation	16	363	270
Impôts différés actifs	16	280	186
Disponibilités		1 784	2 256
Actif Circulant		**18 697**	**19 945**
TOTAL ACTIF		**31 031**	**29 892**

2.2. Passif

en milliers d'euros	Notes	2025.12	2024.12
Capital		2 080	2 130
Autres réserves et report à nouveau		12 308	12 693
Résultat		(188)	(15)
Subventions d'investissement		212	212
Quote-part des subventions d'investissement affectées au résultat		(121)	(100)
Capitaux propres part du groupe	17	**14 291**	**14 920**
Total intérêts minoritaires		-	-
Capitaux propres	17	**14 291**	**14 920**
Provisions pour risques et charges	18	1 480	1 275
Emprunts et dettes financières	19	5 386	4 007
Fournisseurs et comptes rattachés	20	4 540	4 801
Dettes fiscales et sociales	21	3 880	3 687
Autres dettes et comptes de régularisation	20	1 454	1 202
TOTAL PASSIF		**31 031**	**29 892**

3. Tableau des Flux de Trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Résultat net total des sociétés consolidées	(188)	(15)
Neutralisation des amortissements et provisions	1 212	2 145
Neutralisation de la variation des impôts différés	(94)	(80)
Neutralisation des plus ou moins - values de cession	(45)	(84)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(17)	-
Total marge brute d'autofinancement	**868**	**1 966**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 055	(1 992)
Total flux net généré par (affecté à) l'activité	**1 923**	**(26)**
Acquisition d'immobilisations	(3 454)	(1 638)
Cession d'immobilisations	100	148
Réduction des autres immobilisations financières	5	-
Incidence des variations de périmètre	-	(1 548)
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	**(3 349)**	**(3 038)**
Dividendes versés aux minoritaires	-	(1)
Augmentations (réductions) de capital	(420)	(589)
Emissions d'emprunts	2 690	1 769
Remboursements d'emprunts	(1 103)	(1 117)
Variation nette des concours bancaires	5	-
Total flux net provenant du (affecté au) financement	**1 172**	**62**
Variation de trésorerie	(254)	(3 002)
Trésorerie d'ouverture	**2 021**	**5 023**
Trésorerie de clôture	**1 767**	**2 021**

4. Tableau de variation des Capitaux Propres consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Subventions	Résultat de l'exercice	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31/12/2024	**2 130**	**12 693**	**112**	**(15)**	**14 920**	**-**	**14 920**
Réduction de capital	(50)	(370)			(420)	-	(420)
Affectation du Résultat		(15)	-	15	-	-	-
Subvention			(21)		(21)	-	(21)
Résultat de l'exercice				(188)	(188)	-	(188)
Au 31/12/2025	**2 080**	**12 308**	**91**	**(188)**	**14 291**	**-**	**14 291**

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BATEXT AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

1. Référentiel comptable

Les comptes du Groupe Batext sont établis en conformité avec les dispositions légales et règlementaires applicables en France et notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatifs aux comptes consolidés, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Activité du groupe

Le groupe BATEXT fournit à une clientèle professionnelle des produits et services dans le domaine de la protection contre l'incendie. Sa filiale ROT SAS fabrique ou achète des matériels puis les vend à un réseau de distributeurs spécialisés dans leur installation et leur maintenance périodique. Sa filiale RSI SAS gère les contrats grands comptes pour la maintenance de systèmes de protection contre l'incendie à l'échelle nationale. Elle en sous-traite la réalisation soit aux autres filiales BATEXT ci-après, soit à des prestataires extérieurs.
Les filiales CLIMEX SAS, CASI SAS, ALTAIX SAS, ABC Feu SAS et ASI SAS font le négoce de matériels de protection contre l'incendie, de préférence achetés à ROT SAS. Elles réalisent aussi l'installation et la maintenance de systèmes de protection contre l'incendie sur leur zone géographique.

3. Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2025, plusieurs événements significatifs sont intervenus au sein du Groupe.

BATEXT a procédé à une nouvelle réduction de capital, pour un montant de 50 k€, accompagnée d'une distribution prélevée sur les réserves à hauteur de 370 k€.
Par ailleurs, les sociétés CASI et ALTAIX ont transféré leurs sièges sociaux au cours de l'exercice.
Dans le cadre de la réorganisation et du développement des activités du Groupe, BATEXT a également acquis le bâtiment destiné à accueillir le nouveau siège social d'ALTAIX.
Enfin, de nouveaux financements bancaires ont été mis en place au niveau de ROT et de BATEXT afin d'accompagner les investissements réalisés sur l'exercice, principalement liés au développement de logiciels chez BATEXT et aux investissements industriels engagés par ROT.

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.
Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

4.2. Méthode de conversion

Dans le cadre de leur consolidation par intégration globale, les comptes des sociétés étrangères ont préalablement été convertis selon les règles suivantes :

- Conversion du bilan au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- Conversion du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des cours du jour des 365 jours de l'année) ;
- Les écarts de conversion constatés sur les capitaux propres ou sur les éléments du compte de résultat ont été portés dans les capitaux propres et ventilés en part du Groupe et parts des intérêts minoritaires.

Les écarts de change relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de change résultant des autres opérations sont comptabilisés en résultat financier.

4.3. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

L'exercice considéré débute au 1er janvier 2025 et se termine le 31 décembre 2025. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celle des entreprises consolidées.

4.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production. Elles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Taux d'amortissement du Groupe
Concessions, logiciels et brevets	5 ans

4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, ou à leur juste valeur lors de l'acquisition d'une société par le Groupe.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Taux d'amortissement du Groupe
Constructions	10 à 50 ans
Agencement des constructions	10 à 20 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

4.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.8. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation sur créances est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement des créances. L'analyse du risque de non-recouvrement est effectué au cas par cas.

4.9. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.
Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation est inférieur à la valeur d'achat.

4.10. Contrats de location de financement

Le groupe applique la méthode obligatoire prévue dans le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers. Les biens inscrits à l'actif au titre du crédit-bail sont principalement des véhicules, amortis de façon linéaire pour une durée d'utilisation de 4 ans.

4.11. Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés :

- En cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé dès lors qu'elles sont significatives. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société. Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.
- Pour les écritures de consolidation ayant une incidence sur le résultat consolidé.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

Le taux retenu pour le calcul des impôts différés est de 25% qui correspond au taux d'impôt de la société mère.

4.12. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en capitaux propres dans le bilan consolidé.
Le rythme d'étalement de la subvention est identique à la durée de l'amortissement de l'actif auquel elle se rapporte.

4.13. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
Les risques et charges significatifs identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

4.14. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est composé des opérations traduisant la performance opérationnelle courante.

Depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2025 du règlement ANC 2022-06 relatif à la définition du résultat exceptionnel, les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments résultant d'événements majeurs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

5. Périmètre de consolidation

5.1. Sociétés incluses dans le périmètre

Le Groupe exerce un contrôle exclusif ou un contrôle conjoint sur l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre. Ces sociétés, consolidées par intégration globale (IG), ou par intégration proportionnelle (IP), ou par mise en équivalence (ME) sont les suivantes :

Société	Adresses	Méthode	% de détention aux bornes du Groupe	% Droits de vote	% d'intégration
SAS BATEXT	2 avenue Ampère ZI 77220 Gretz-Armainvilliers	Mère	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ABC FEU	56 Bis rue Jean Duvert 33290 Blanquefort	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ALTAIX	Impasse ds Oliviers 13320 Bouc-Bel-Air	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS CHAMPAGNE ARDENNE SECURITE INCENDIE	19 Rue Maurice Prévoteau 51100 Reims	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS CLIMEX	2 avenue Ampère ZI 77220 Gretz-Armainvilliers	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ROT	2 avenue Ampère ZI 77220 Gretz-Armainvilliers	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ROT SECURITE INCENDIE	2 avenue Ampère ZI 77220 Gretz-Armainvilliers	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ALPES SERENITE INCENDIE	100 rue René Rambaud ZA le Parvis II 38500 Voiron	IG	100,00%	100,00%	100,0%

5.2. Sociétés non consolidées

Le Groupe ne détient pas de titres non consolidés.

5.3. Variation de périmètre

Aucune variation de périmètre au cours de l'exercice 2025.

6. Chiffre d'affaires

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
BATEXT	12	21
ABCFEU	1 958	2 095
ALTAIX	1 818	1 667
ROT	23 086	24 226
CASI	5 033	4 786
CLIMEX	7 188	7 029
ROTSI	2 036	2 577
ASI	1 858	1 735
TOTAL	**42 989**	**44 136**

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

7. Achats consommés

Les achats consommés se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(10 000)	(11 954)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	(717)	1 302
Variation stocks de marchandises	263	734
Achats d'études et prestations de services	(1 304)	(838)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 238)	(2 019)
Achats de marchandises	(4 227)	(3 670)
Sous-traitance générale	(213)	(1 311)
Locations et charges locatives	(1 333)	(1 206)
Entretien et réparations	(784)	(884)
Primes d'assurances	(353)	(558)
Etudes et recherches	-	(137)
Divers	-	(5)
TOTAL	**(19 906)**	**(20 546)**

8. Charges de personnel

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Rémunérations du personnel	(11 864)	(11 454)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(4 977)	(4 439)
Participation des salariés	(52)	(61)
Autres charges de personnel	138	(412)
TOTAL	**(16 755)**	**(16 366)**

9. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Personnel Extérieurs	(1 166)	(743)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(821)	(904)
Publicités	(50)	(211)
Transports	(1 175)	(1 116)
Déplacements, missions	(293)	(326)
Frais postaux	(141)	(162)
Services bancaires	(70)	(74)
Valeur comptable des immobilisations cédées	(55)	-
Autres charges	(814)	(719)
TOTAL	**(4 585)**	**(4 255)**

10. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Produits Financiers		
Intérêts et produits assimilés	92	14
Total produits financiers	**92**	**14**
Charges Financières		
Intérêts et charges assimilés	(263)	(170)
Total charges financières	**(263)**	**(170)**
Total résultat financier	**(171)**	**(156)**

11. Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont composés d'opérations ne traduisant pas la performance opérationnelle courante. Ils s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Produits exceptionnels		
Cessions d'immobilisations	-	146
Reprises de provisions pour dépréciations	-	50
Total produits exceptionnels	**-**	**196**
Charges exceptionnelles		
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	-	(62)
Dotations aux provisions pour dépréciations	-	(15)
Charges exceptionnelles	(7)	-
Total charges exceptionelles	**(7)**	**(77)**
Total résultat exceptionnel	**(7)**	**119**

Le résultat exceptionnel est de -7 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
Certains éléments présentés en résultat exceptionnel au titre de l'exercice 2024 sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation, conformément au règlement ANC 2022-06 relatif à la définition du résultat exceptionnel (cf. supra 4.14 « Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation »).

En 2024, le résultat exceptionnel comprenait principalement des opérations de cession et de mise au rebut d'actifs, incluant la sortie des valeurs nettes comptables correspondantes, ainsi que des dotations et reprises de provisions pour dépréciation.

12. Impôts sur les sociétés, impôts différés et preuve d'impôts

Les impôts sur les résultats se décomposent comme suit :

12.1. Impôts courants

Les impôts courants s'élèvent à 315 milliers d'euros.

12.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur la base des décalages temporaires sur les résultats fiscaux de chaque société dès lors qu'ils ont une importance significative.
Les impôts différés au bilan se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
IMPOTS DIFFERES ACTIFS		
Autres différences temporaires	295	209
Effets de la compensation	(15)	(24)
TOTAL	**280**	**186**
IMPOTS DIFFERES PASSIFS		
Location - Financement	-	4
Indemnités de départ à la retraite	15	20
Effets de la compensation	(15)	(24)
TOTAL	**-**	**-**

Le taux d'impôt en 2025 est de 25%.

La variation des impôts différés passant par le résultat s'explique :

en milliers d'euros	2025.12
PRODUITS ET CHARGES D'IMPOTS DIFFERES	
Location - Financement	4
Indemnités de départ à la retraite	6
Autres différences temporaires	84
TOTAL	**94**

Il existe des déficits fiscaux pour 1 925 milliers d'euros. Par prudence, ces déficits n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés. Ces déficits se décomposent comme suit :

- ABC FEU pour 303 milliers d'euros,
- ALTAIX pour 467 milliers d'euros,
- CASI pour 921 milliers d'euros,
- ROT pour 140 milliers d'euros,
- ROT SI pour 94 milliers d'euros.

12.3. Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt est le suivant :

(en milliers d'euros)	2025.12
Résultat net des entreprises intégrées	(188)
Impôt sur les résultats	(221)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	**33**
Charge d'impôt théorique à 25%	**(8)**
Différences permanentes	(118)
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurement non reconnus	9
Non reconnaissance d'impôts différés sur déficit de la période	(182)
Crédits d'impôts	4
Autres	74
Charge d'impôt réelle	**(221)**
Taux d'impôt effectif	**668,9%**

13. Immobilisations

13.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Variation de périmètre et autres variations	Clôture
VALEURS BRUTES					
Ecarts d'acquisition	1 162	-	-	-	1 162
Concessions, brevets, logiciels etc.	991	431	-	497	1 919
Fonds commercial	2 068	-	-	-	2 068
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	555	-	-	(497)	58
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	**4 776**	**431**	**-**	**-**	**5 207**
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
Amt/Dép. Concessions, brevets & droits similaires, logiciels	724	169	-	-	893
Amt/Dép. Fonds commercial	64	-	-	-	64
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	**788**	**169**	**-**	**-**	**957**
VALEURS NETTES					
Ecarts d'acquisition	1 162	-	-	-	1 162
Concessions, brevets etc.	267	262	-	497	1 026
Fonds commercial	2 004	-	-	-	2 004
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	555	-	-	(497)	58
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	**3 988**	**262**	**-**	**-**	**4 250**

Les fonds de commerce ainsi présentés correspondent à des fonds antérieurs à l'obligation de consolidation.

13.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Variation de périmètre et autres variations	Clôture
VALEURS BRUTES					
Terrains	998	625	-	-	1 623
Constructions	5 084	1 535	(9)	-	6 610
Installations techniques, matériels & outillages	5 850	143	(149)	708	6 552
Autres immobilisations corporelles	-	66	(17)	80	129
Matériel de bureau	-	24	(9)	280	295
Matériel de transport	466	63	(156)	(1)	372
Matériel informatique	625	31	(9)	(402)	245
Mobilier- meubles et rangements durables	-	14	-	123	137
Avances & acomptes sur immobillisations corporelles	788	513	-	(788)	513
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES	**13 811**	**3 014**	**(349)**	**-**	**16 476**
Dont contrats de crédit-bail et assimilés	**277**	**-**	**(114)**	**-**	**163**
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
Amt/Dép. Constructions	3 152	224	(10)	-	3 366
Amt/Dép. Installations techniques, matériels & outillages	3 963	479	(105)	(38)	4 299
Amt/Dép. Autres immobilisations corporelles	-	8	(7)	36	37
Amt/Dép. Matériel de bureau	-	23	(7)	223	239
Amt/Dép. Matériel de transport	343	50	(156)	1	238
Amt/Dép. Matériel informatique	480	43	(9)	(305)	209
Amt/Dép. Mobilier- meubles et rangements durables	-	11	-	83	94
TOTAL AMORTISSEMENST ET DEPRECIATIONS	**7 938**	**838**	**(294)**	**-**	**8 482**
Dont contrats de crédit-bail et assimilés	**201**	**26**	**(111)**	**-**	**116**
VALEUR NETTES					
Terrains	998	625	-	-	1 623
Constructions	1 932	1 311	1	-	3 244
Installations techniques, matériels & outillages	1 887	(336)	(44)	746	2 253
Autres immobilisations corporelles	-	58	(10)	44	92
Matériel de bureau	-	1	(2)	57	56
Matériel de transport	123	13	-	(2)	134
Matériel informatique	145	(12)	-	(97)	36
Mobilier- meubles et rangements durables	-	3	-	40	43
Avances & acomptes sur immobillisations corporelles	788	513	-	(788)	513
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	**5 873**	**2 176**	**(55)**	**-**	**7 994**
Dont contrats de crédit-bail et assimilés	***76***	***(26)***	***(3)***	**-**	***47***

Les amortissements linéaires ont été considérés comme économiquement justifiés.

13.3. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Clôture
VALEURS BRUTES				
Dépôts et cautionnements	47	9	(1)	55
Prêts, cautionnements & autres créances - non courant	39	-	(4)	35
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES	**86**	**9**	**(5)**	**90**
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION	**86**			
Dép. Des dépôts et cautionnements	-	-	-	-
Dép. Prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION	**-**	**-**	**-**	**-**
VALEURS NETTES				
Dépôts et cautionnements	47	9	(1)	55
Prêts, cautionnements & autres créances - non courant	39	-	(4)	35
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	**86**	**9**	**(5)**	**90**

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

14. Stocks et en cours

Les stocks et en cours se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	2 868	3 584
En-cours de biens	695	826
En-cours de services	99	4
Produits intermédiaires finis	775	462
Stocks de marchandises	2 572	2 309
Dépréciations s/ stocks - MP, fourn. et approv.	(372)	(13)
Dépréciations s/ stocks - en cours de biens	(8)	(6)
Dépréciations s/ stocks - marchandises	(138)	(107)
Total	**6 491**	**7 059**

15. Créances clients et assimilées

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont une échéance inférieure à un an. Certaines créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
Clients et comptes rattachés - courant	9 892	(527)	9 365
Factures à émettre - courant	-	367	367
Dép. Clients et comptes rattachés	(255)	(183)	(438)
TOTAL	**9 637**	**(343)**	**9 294**

16. Autres créances et comptes de régularisation

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale.

Certaines créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
VALEURS BRUTES			
Avances et acomptes versés sur commandes	114	(13)	101
Autres créances - courant	10	55	65
Charges constatées d'avance - courant	146	51	197
Impôts différés actif	186	95	280
DEPRECIATIONS			
TOTAL	**456**	**188**	**643**

Les autres créances et comptes de régularisation ont une échéance inférieure à un an.

17. Capitaux propres du Groupe et intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 14 291 milliers d'euros. L'absence d'intérêts minoritaires est consécutive à la détention de l'intégralité du capital, par le Groupe, des filiales consolidées.

18. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour litiges	614	-	(51)	563
Provisions pour litiges - non courant	461	314	(58)	717
Autres provisions pour charges - non courant	200	-	-	200
TOTAL	**1 275**	**314**	**(109)**	**1 480**

19. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et autres dettes financières s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation	Clôture
Emprunts auprès d'établissements de crédit	**3 767**	**2 690**	**(1 103)**	**-**	**5 354**
Autres emprunts et dettes assimilées	**5**	**4**	**-**	**-**	**9**
Concours bancaires	**235**	**-**	**-**	**(212)**	**23**
Emprunts et dettes financières	**4 007**	**2 694**	**(1 103)**	**(212)**	**5 386**

La dette relative aux contrats de location financement est de 47 milliers d'euros. Elle est incluse dans la ligne Emprunt auprès d'établissement de crédit.

Emprunts et dettes financières par échéance :

en milliers d'euros	Clôture	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	> 5 ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit - courant	1 090	1 090	-	-	-	-	-
Emprunts auprès d'établissements de crédit - non courant	4 264	-	849	673	641	540	1 561
Intérêts courus sur emprunts - non courant	9	9	-	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	17	17	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - passif	6	6	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	**5 386**	**1 122**	**849**	**673**	**641**	**540**	**1 561**

20. Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale et ont une échéance inférieure à un an.

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
VALEURS BRUTES			
Dettes fournisseurs - courant	4 801	(1 232)	3 569
Factures non parvenues - courant	-	971	971
TOTAL	**4 801**	**(261)**	**4 540**

Autres dettes :

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
VALEURS BRUTES			
Clients - Avances et acomptes reçus	739	31	770
Comptes courants groupe - courant	431	187	618
Dividendes à payer	11	(11)	-
Autres dettes - courant	2	49	51
Intérêts courus sur dettes	-	7	7
Produits constatés d'avance - courant	19	(11)	8
TOTAL	**1 202**	**252**	**1 454**

21. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
VALEURS BRUTES			
Dettes sociales - courant	3 028	208	3 236
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	595	38	633
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	64	(53)	11
TOTAL	**3 687**	**193**	**3 880**

22. Rémunération des dirigeants

La rémunération brute globale des dirigeants s'élève à 248 099 euros.

23. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	2025.12	2024.12
Certification des comptes	**57**	58

24. Effectif

Les effectifs au 31 décembre 2025 sont les suivants :

	2025.12	2024.12
Cadres	46	44
Agents de maîtrise/ouvriers	75	69
Employés	167	170
TOTAL	**288**	**283**

25. Instruments financiers et de couverture

Il n'y a pas d'instrument de couverture à la fin de cet exercice.

26. Transactions avec les parties liées

Néant.

27. Engagement de retraite

Le groupe applique les conventions collectives de la métallurgie des cadres, de la métallurgie de Seine et Marne et du commerce de gros prévoyant des indemnités de fin de carrière.

Le calcul des engagements de retraite, sur les régimes à prestations définies, est effectué conformément à la méthode 2 édictée par le règlement ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021, à savoir l'application des dispositions de la norme IAS 19 telle qu'adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n° 475/2012 du 5 juin 2012. La société n'a pas choisi d'appliquer l'option prise par l'IFRS IC approuvée par l'IASB en mai 2021 et transposée dans la recommandation ANC suscitée en novembre 2021, afin d'assurer la comparabilité des montants avec les exercices passés.

Le montant des engagements sociaux au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 475 milliers d'euros au 31 décembre 2025 (contre 624 milliers d'euros au 31 décembre 2024). Le groupe n'a pas opté pour la comptabilisation en provision de l'engagement au titre des IFC.

Hypothèses actuarielles

	2025	2024
Taux d'actualisation	3,73%	3,36%
Taux de croissance des salaires (taux d'inflation inclus)	3%	3%
Modalités de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Taux de charges patronales	50%	50%
Taux de rotation des cadres	0,5%	0,5%
Taux de rotation des non cadres	3%	4%
Table de mortalité	INSEE 2022-2024	INSEE 2019-2021

28. Engagements hors-bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2025 du Groupe sont :

en milliers d'euros	2025	2024
Engagements donnés		
Caution ALTAIX - Banque Populaire	-	50
Caution ALTAIX - CIC	-	720
Caution CLIMEX - SG	-	300
Caution ROT - SG	-	298
Caution ABC FEU -SG	-	49
Caution ABC FEU -CIC	-	120
Caution ABC FEU -SAG - Garantie de loyer	-	6
Hypothèque immobilière conventionnelle - CIC	394	857
Nantissement de compte de titres financiers - CIC	238	-
Caution CA - Total	8	8
Caution SG - SAS Caillot	7	7

29. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

AVENTY AUDIT
46 rue de Provence
75009 Paris
France

DPI Audit & Finance
108 boulevard Bineau
92200 Neuilly-sur-Seine
France

SAS BATEXT

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Ce rapport contient 26 pages

SAS BATEXT

Société par actions simplifiée au capital de 2 080 000 euros
Siège social : Rue Ampère Z I de Gretz 77220 Gretz-Armainvilliers
Siren : 344 334 107 RCS Melun

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

A la décision collective des associés de la société BATEXT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BATEXT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

- *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe relative à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Comme mentionné dans la partie « observation » du présent rapport, la note de l'annexe 1 expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 8 juin 2026

Les Commissaires aux comptes

AVENTY AUDIT

Yves PASCAULT



DPI
AUDIT & FINANCE



David PIERLAS

SOMMAIRE

SOMMAIRE **2**
Etats de synthese **4**
1. Résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 **4**
2. Bilan consolidé au 31 décembre 2025 **5**
2.1. Actif 5
2.2. Passif 5
3. Tableau des Flux de Trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 **6**
4. Tableau de variation des Capitaux Propres consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 **6**
NOTES SUR LES comptes consolidés du groupe BATEXT au titre de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2025 **7**
1. Référentiel comptable **7**
2. Activité du groupe **7**
3. Faits marquants de l'exercice **7**
4. Règles et méthodes comptables **8**
4.1. Méthode de consolidation 8
4.2. Méthode de conversion 8
4.3. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées 8
4.4. Immobilisations incorporelles 8
4.5. Immobilisations corporelles 8
4.6. Immobilisations financières 9
4.7. Stocks 9
4.8. Créances et dettes 9
4.9. Trésorerie et valeurs mobilières de placement 9
4.10. Contrats de location de financement 9
4.11. Impôts différés 10
4.12. Subventions d'investissement 10
4.13. Provisions pour risques et charges 10
4.14. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation 10
5. Périmètre de consolidation **11**
5.1. Sociétés incluses dans le périmètre 11
5.2. Sociétés non consolidées 11
5.3. Variation de périmètre 11
6. Chiffre d'affaires **11**

7. Achats consommés 12
8. Charges de personnel 12
9. Autres charges d'exploitation 12
10. Charges et produits financiers 13
11. Charges et produits exceptionnels 13
12. Impôts sur les sociétés, impôts différés et preuve d'impôts 14
12.1. Impôts courants 14
12.2. Impôts différés 14
12.3. Preuve d'impôts 15
13. Immobilisations 15
13.1. Immobilisations incorporelles 15
13.2. Les immobilisations corporelles 16
13.3. Les immobilisations financières 17
14. Stocks et en cours 17
15. Créances clients et assimilées 18
16. Autres créances et comptes de régularisation 18
17. Capitaux propres du Groupe et intérêts minoritaires 18
18. Provisions pour risques et charges 19
19. Emprunts et dettes financières 19
20. Dettes fournisseurs et autres dettes 20
21. Dettes fiscales et sociales 20
22. Rémunération des dirigeants 20
23. Honoraires des commissaires aux comptes 21
24. Effectif 21
25. Instruments financiers et de couverture 21
26. Transactions avec les parties liées 21
27. Engagement de retraite 21
28. Engagements hors-bilan 22
29. Evènements postérieurs à la clôture 22

ETATS DE SYNTHESE

1. Résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

en milliers d'euros	Notes	2025.12	2024.12
Chiffre d'affaires	6	42 989	44 136
Reprises sur dépréciations sur actifs circulants		88	79
Reprises sur dépréciations de provisions		109	-
Autres produits d'exploitation		702	(163)
Autres produits de gestion courante		-	164
Produits d'exploitation		**43 888**	**44 216**
Achats consommés	7	(19 906)	(20 546)
Impôts et taxes		(447)	(423)
Charges de personnel	8	(16 755)	(16 366)
Autres charges d'exploitation (*)	9	(4 585)	(4 255)
Dotations aux amortissements et dépréciations d'immobilisations		(1 008)	(991)
Dotations aux dépréciations sur actifs circulants		(662)	(175)
Dotations aux dépréciations sur provisions		(314)	(1 175)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**211**	**285**
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		**211**	**285**
Produits financiers	10	92	14
Charges financières	10	(263)	(170)
Résultat financier		**(171)**	**(156)**
Produits exceptionnels (*)	11	-	196
Charges exceptionnelles (*)	11	(7)	(77)
Résultat exceptionnel		**(7)**	**119**
Impôts courants	12	(315)	(343)
Impôts différés	12	94	80
Résultat net de l'ensemble consolidé		**(188)**	**(15)**
Résultat hors-groupe		-	-
Résultat net de l'exercice (part du groupe)		**(188)**	**(15)**

() il convient de noter que le règlement ANC 2022-06 relatif à la définition du résultat exceptionnel est entré en vigueur au 1 er janvier 2025. Ce règlement a pour effet de restreindre la nature des éléments susceptibles de figurer dans le résultat exceptionnel. Il en résulte notamment que les produits de cession d'immobilisations et la valeur comptable des immobilisations cédées apparaissent désormais au-dessus du résultat d'exploitation.*

2. Bilan consolidé au 31 décembre 2025

2.1. Actif

en milliers d'euros	Notes	2025.12	2024.12
Immobilisations incorporelles	13.1	4 250	3 988
Dont écart d'acquisition		*1 162*	*1 162*
Immobilisations corporelles	13.2	7 994	5 873
Immobilisations financières	13.3	90	86
Actif Immobilisé		**12 334**	**9 947**
Stocks et en cours	14	6 491	7 059
Clients et comptes rattachés	15	9 294	9 637
Créances fiscales et sociales		485	537
Autres créances et comptes de régularisation	16	363	270
Impôts différés actifs	16	280	186
Disponibilités		1 784	2 256
Actif Circulant		**18 697**	**19 945**
TOTAL ACTIF		**31 031**	**29 892**

2.2. Passif

en milliers d'euros	Notes	2025.12	2024.12
Capital		2 080	2 130
Autres réserves et report à nouveau		12 308	12 693
Résultat		(188)	(15)
Subventions d'investissement		212	212
Quote-part des subventions d'investissement affectées au résultat		(121)	(100)
Capitaux propres part du groupe	17	**14 291**	**14 920**
Total intérêts minoritaires		-	-
Capitaux propres	17	**14 291**	**14 920**
Provisions pour risques et charges	18	1 480	1 275
Emprunts et dettes financières	19	5 386	4 007
Fournisseurs et comptes rattachés	20	4 540	4 801
Dettes fiscales et sociales	21	3 880	3 687
Autres dettes et comptes de régularisation	20	1 454	1 202
TOTAL PASSIF		**31 031**	**29 892**

3. Tableau des Flux de Trésorerie consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Résultat net total des sociétés consolidées	(188)	(15)
Neutralisation des amortissements et provisions	1 212	2 145
Neutralisation de la variation des impôts différés	(94)	(80)
Neutralisation des plus ou moins - values de cession	(45)	(84)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(17)	-
Total marge brute d'autofinancement	**868**	**1 966**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 055	(1 992)
Total flux net généré par (affecté à) l'activité	**1 923**	**(26)**
Acquisition d'immobilisations	(3 454)	(1 638)
Cession d'immobilisations	100	148
Réduction des autres immobilisations financières	5	-
Incidence des variations de périmètre	-	(1 548)
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	**(3 349)**	**(3 038)**
Dividendes versés aux minoritaires	-	(1)
Augmentations (réductions) de capital	(420)	(589)
Emissions d'emprunts	2 690	1 769
Remboursements d'emprunts	(1 103)	(1 117)
Variation nette des concours bancaires	5	-
Total flux net provenant du (affecté au) financement	**1 172**	**62**
Variation de trésorerie	(254)	(3 002)
Trésorerie d'ouverture	**2 021**	**5 023**
Trésorerie de clôture	**1 767**	**2 021**

4. Tableau de variation des Capitaux Propres consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

en milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Subventions	Résultat de l'exercice	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31/12/2024	**2 130**	**12 693**	**112**	**(15)**	**14 920**	**-**	**14 920**
Réduction de capital	(50)	(370)			(420)	-	(420)
Affectation du Résultat		(15)	-	15	-	-	-
Subvention			(21)		(21)	-	(21)
Résultat de l'exercice				(188)	(188)	-	(188)
Au 31/12/2025	**2 080**	**12 308**	**91**	**(188)**	**14 291**	**-**	**14 291**

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BATEXT AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

1. Référentiel comptable

Les comptes du Groupe Batext sont établis en conformité avec les dispositions légales et règlementaires applicables en France et notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatifs aux comptes consolidés, tel que modifié par le règlement ANC n°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Activité du groupe

Le groupe BATEXT fournit à une clientèle professionnelle des produits et services dans le domaine de la protection contre l'incendie. Sa filiale ROT SAS fabrique ou achète des matériels puis les vend à un réseau de distributeurs spécialisés dans leur installation et leur maintenance périodique. Sa filiale RSI SAS gère les contrats grands comptes pour la maintenance de systèmes de protection contre l'incendie à l'échelle nationale. Elle en sous-traite la réalisation soit aux autres filiales BATEXT ci-après, soit à des prestataires extérieurs.
Les filiales CLIMEX SAS, CASI SAS, ALTAIX SAS, ABC Feu SAS et ASI SAS font le négoce de matériels de protection contre l'incendie, de préférence achetés à ROT SAS. Elles réalisent aussi l'installation et la maintenance de systèmes de protection contre l'incendie sur leur zone géographique.

3. Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2025, plusieurs événements significatifs sont intervenus au sein du Groupe.

BATEXT a procédé à une nouvelle réduction de capital, pour un montant de 50 k€, accompagnée d'une distribution prélevée sur les réserves à hauteur de 370 k€.
Par ailleurs, les sociétés CASI et ALTAIX ont transféré leurs sièges sociaux au cours de l'exercice.
Dans le cadre de la réorganisation et du développement des activités du Groupe, BATEXT a également acquis le bâtiment destiné à accueillir le nouveau siège social d'ALTAIX.
Enfin, de nouveaux financements bancaires ont été mis en place au niveau de ROT et de BATEXT afin d'accompagner les investissements réalisés sur l'exercice, principalement liés au développement de logiciels chez BATEXT et aux investissements industriels engagés par ROT.

4. Règles et méthodes comptables

4.1. Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.
Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

4.2. Méthode de conversion

Dans le cadre de leur consolidation par intégration globale, les comptes des sociétés étrangères ont préalablement été convertis selon les règles suivantes :

- Conversion du bilan au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- Conversion du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des cours du jour des 365 jours de l'année) ;
- Les écarts de conversion constatés sur les capitaux propres ou sur les éléments du compte de résultat ont été portés dans les capitaux propres et ventilés en part du Groupe et parts des intérêts minoritaires.

Les écarts de change relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de change résultant des autres opérations sont comptabilisés en résultat financier.

4.3. Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

L'exercice considéré débute au 1er janvier 2025 et se termine le 31 décembre 2025. La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celle des entreprises consolidées.

4.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production. Elles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Taux d'amortissement du Groupe
Concessions, logiciels et brevets	5 ans

4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, ou à leur juste valeur lors de l'acquisition d'une société par le Groupe.

L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Taux d'amortissement du Groupe
Constructions	10 à 50 ans
Agencement des constructions	10 à 20 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

4.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.8. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation sur créances est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement des créances. L'analyse du risque de non-recouvrement est effectué au cas par cas.

4.9. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.
Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation est inférieur à la valeur d'achat.

4.10. Contrats de location de financement

Le groupe applique la méthode obligatoire prévue dans le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers. Les biens inscrits à l'actif au titre du crédit-bail sont principalement des véhicules, amortis de façon linéaire pour une durée d'utilisation de 4 ans.

4.11. Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés :

- En cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé dès lors qu'elles sont significatives. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société. Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.
- Pour les écritures de consolidation ayant une incidence sur le résultat consolidé.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

Le taux retenu pour le calcul des impôts différés est de 25% qui correspond au taux d'impôt de la société mère.

4.12. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en capitaux propres dans le bilan consolidé.
Le rythme d'étalement de la subvention est identique à la durée de l'amortissement de l'actif auquel elle se rapporte.

4.13. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
Les risques et charges significatifs identifiés à la date de clôture des états financiers font l'objet d'une provision dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

4.14. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est composé des opérations traduisant la performance opérationnelle courante.

Depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2025 du règlement ANC 2022-06 relatif à la définition du résultat exceptionnel, les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments résultant d'événements majeurs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

5. Périmètre de consolidation

5.1. Sociétés incluses dans le périmètre

Le Groupe exerce un contrôle exclusif ou un contrôle conjoint sur l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre. Ces sociétés, consolidées par intégration globale (IG), ou par intégration proportionnelle (IP), ou par mise en équivalence (ME) sont les suivantes :

Société	Adresses	Méthode	% de détention aux bornes du Groupe	% Droits de vote	% d'intégration
SAS BATEXT	2 avenue Ampère ZI 77220 Gretz-Armainvilliers	Mère	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ABC FEU	56 Bis rue Jean Duvert 33290 Blanquefort	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ALTAIX	Impasse ds Oliviers 13320 Bouc-Bel-Air	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS CHAMPAGNE ARDENNE SECURITE INCENDIE	19 Rue Maurice Prévoteau 51100 Reims	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS CLIMEX	2 avenue Ampère ZI 77220 Gretz-Armainvilliers	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ROT	2 avenue Ampère ZI 77220 Gretz-Armainvilliers	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ROT SECURITE INCENDIE	2 avenue Ampère ZI 77220 Gretz-Armainvilliers	IG	100,00%	100,00%	100,0%
SAS ALPES SERENITE INCENDIE	100 rue René Rambaud ZA le Parvis II 38500 Voiron	IG	100,00%	100,00%	100,0%

5.2. Sociétés non consolidées

Le Groupe ne détient pas de titres non consolidés.

5.3. Variation de périmètre

Aucune variation de périmètre au cours de l'exercice 2025.

6. Chiffre d'affaires

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
BATEXT	12	21
ABCFEU	1 958	2 095
ALTAIX	1 818	1 667
ROT	23 086	24 226
CASI	5 033	4 786
CLIMEX	7 188	7 029
ROTSI	2 036	2 577
ASI	1 858	1 735
TOTAL	**42 989**	**44 136**

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

7. Achats consommés

Les achats consommés se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(10 000)	(11 954)
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	(717)	1 302
Variation stocks de marchandises	263	734
Achats d'études et prestations de services	(1 304)	(838)
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 238)	(2 019)
Achats de marchandises	(4 227)	(3 670)
Sous-traitance générale	(213)	(1 311)
Locations et charges locatives	(1 333)	(1 206)
Entretien et réparations	(784)	(884)
Primes d'assurances	(353)	(558)
Etudes et recherches	-	(137)
Divers	-	(5)
TOTAL	**(19 906)**	**(20 546)**

8. Charges de personnel

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Rémunérations du personnel	(11 864)	(11 454)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(4 977)	(4 439)
Participation des salariés	(52)	(61)
Autres charges de personnel	138	(412)
TOTAL	**(16 755)**	**(16 366)**

9. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Personnel Extérieurs	(1 166)	(743)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(821)	(904)
Publicités	(50)	(211)
Transports	(1 175)	(1 116)
Déplacements, missions	(293)	(326)
Frais postaux	(141)	(162)
Services bancaires	(70)	(74)
Valeur comptable des immobilisations cédées	(55)	-
Autres charges	(814)	(719)
TOTAL	**(4 585)**	**(4 255)**

10. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Produits Financiers		
Intérêts et produits assimilés	92	14
Total produits financiers	**92**	**14**
Charges Financières		
Intérêts et charges assimilés	(263)	(170)
Total charges financières	**(263)**	**(170)**
Total résultat financier	**(171)**	**(156)**

11. Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont composés d'opérations ne traduisant pas la performance opérationnelle courante. Ils s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
Produits exceptionnels		
Cessions d'immobilisations	-	146
Reprises de provisions pour dépréciations	-	50
Total produits exceptionnels	**-**	**196**
Charges exceptionnelles		
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	-	(62)
Dotations aux provisions pour dépréciations	-	(15)
Charges exceptionnelles	(7)	-
Total charges exceptionelles	**(7)**	**(77)**
Total résultat exceptionnel	**(7)**	**119**

Le résultat exceptionnel est de -7 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
Certains éléments présentés en résultat exceptionnel au titre de l'exercice 2024 sont désormais comptabilisés en résultat d'exploitation, conformément au règlement ANC 2022-06 relatif à la définition du résultat exceptionnel (cf. supra 4.14 « Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation »).

En 2024, le résultat exceptionnel comprenait principalement des opérations de cession et de mise au rebut d'actifs, incluant la sortie des valeurs nettes comptables correspondantes, ainsi que des dotations et reprises de provisions pour dépréciation.

12. Impôts sur les sociétés, impôts différés et preuve d'impôts

Les impôts sur les résultats se décomposent comme suit :

12.1. Impôts courants

Les impôts courants s'élèvent à 315 milliers d'euros.

12.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur la base des décalages temporaires sur les résultats fiscaux de chaque société dès lors qu'ils ont une importance significative.
Les impôts différés au bilan se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	2025.12	2024.12
IMPOTS DIFFERES ACTIFS		
Autres différences temporaires	295	209
Effets de la compensation	(15)	(24)
TOTAL	**280**	**186**
IMPOTS DIFFERES PASSIFS		
Location - Financement	-	4
Indemnités de départ à la retraite	15	20
Effets de la compensation	(15)	(24)
TOTAL	**-**	**-**

Le taux d'impôt en 2025 est de 25%.

La variation des impôts différés passant par le résultat s'explique :

en milliers d'euros	2025.12
PRODUITS ET CHARGES D'IMPOTS DIFFERES	
Location - Financement	4
Indemnités de départ à la retraite	6
Autres différences temporaires	84
TOTAL	**94**

Il existe des déficits fiscaux pour 1 925 milliers d'euros. Par prudence, ces déficits n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés. Ces déficits se décomposent comme suit :

- ABC FEU pour 303 milliers d'euros,
- ALTAIX pour 467 milliers d'euros,
- CASI pour 921 milliers d'euros,
- ROT pour 140 milliers d'euros,
- ROT SI pour 94 milliers d'euros.

12.3. Preuve d'impôts

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt est le suivant :

(en milliers d'euros)	2025.12
Résultat net des entreprises intégrées	(188)
Impôt sur les résultats	(221)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	**33**
Charge d'impôt théorique à 25%	**(8)**
Différences permanentes	(118)
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurement non reconnus	9
Non reconnaissance d'impôts différés sur déficit de la période	(182)
Crédits d'impôts	4
Autres	74
Charge d'impôt réelle	**(221)**
Taux d'impôt effectif	**668,9%**

13. Immobilisations

13.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Variation de périmètre et autres variations	Clôture
VALEURS BRUTES					
Ecarts d'acquisition	1 162	-	-	-	1 162
Concessions, brevets, logiciels etc.	991	431	-	497	1 919
Fonds commercial	2 068	-	-	-	2 068
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	555	-	-	(497)	58
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	**4 776**	**431**	**-**	**-**	**5 207**
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
Amt/Dép. Concessions, brevets & droits similaires, logiciels	724	169	-	-	893
Amt/Dép. Fonds commercial	64	-	-	-	64
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	**788**	**169**	**-**	**-**	**957**
VALEURS NETTES					
Ecarts d'acquisition	1 162	-	-	-	1 162
Concessions, brevets etc.	267	262	-	497	1 026
Fonds commercial	2 004	-	-	-	2 004
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles	555	-	-	(497)	58
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	**3 988**	**262**	**-**	**-**	**4 250**

Les fonds de commerce ainsi présentés correspondent à des fonds antérieurs à l'obligation de consolidation.

13.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Variation de périmètre et autres variations	Clôture
VALEURS BRUTES					
Terrains	998	625	-	-	1 623
Constructions	5 084	1 535	(9)	-	6 610
Installations techniques, matériels & outillages	5 850	143	(149)	708	6 552
Autres immobilisations corporelles	-	66	(17)	80	129
Matériel de bureau	-	24	(9)	280	295
Matériel de transport	466	63	(156)	(1)	372
Matériel informatique	625	31	(9)	(402)	245
Mobilier- meubles et rangements durables	-	14	-	123	137
Avances & acomptes sur immobillisations corporelles	788	513	-	(788)	513
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES	**13 811**	**3 014**	**(349)**	**-**	**16 476**
Dont contrats de crédit-bail et assimilés	**277**	**-**	**(114)**	**-**	**163**
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS					
Amt/Dép. Constructions	3 152	224	(10)	-	3 366
Amt/Dép. Installations techniques, matériels & outillages	3 963	479	(105)	(38)	4 299
Amt/Dép. Autres immobilisations corporelles	-	8	(7)	36	37
Amt/Dép. Matériel de bureau	-	23	(7)	223	239
Amt/Dép. Matériel de transport	343	50	(156)	1	238
Amt/Dép. Matériel informatique	480	43	(9)	(305)	209
Amt/Dép. Mobilier- meubles et rangements durables	-	11	-	83	94
TOTAL AMORTISSEMENST ET DEPRECIATIONS	**7 938**	**838**	**(294)**	**-**	**8 482**
Dont contrats de crédit-bail et assimilés	**201**	**26**	**(111)**	**-**	**116**
VALEUR NETTES					
Terrains	998	625	-	-	1 623
Constructions	1 932	1 311	1	-	3 244
Installations techniques, matériels & outillages	1 887	(336)	(44)	746	2 253
Autres immobilisations corporelles	-	58	(10)	44	92
Matériel de bureau	-	1	(2)	57	56
Matériel de transport	123	13	-	(2)	134
Matériel informatique	145	(12)	-	(97)	36
Mobilier- meubles et rangements durables	-	3	-	40	43
Avances & acomptes sur immobillisations corporelles	788	513	-	(788)	513
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	**5 873**	**2 176**	**(55)**	**-**	**7 994**
Dont contrats de crédit-bail et assimilés	***76***	***(26)***	***(3)***	**-**	***47***

Les amortissements linéaires ont été considérés comme économiquement justifiés.

13.3. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Acquisitions/ Augmentations	Cessions/ Diminutions	Clôture
VALEURS BRUTES				
Dépôts et cautionnements	47	9	(1)	55
Prêts, cautionnements & autres créances - non courant	39	-	(4)	35
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES	**86**	**9**	**(5)**	**90**
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION	**86**			
Dép. Des dépôts et cautionnements	-	-	-	-
Dép. Prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION	**-**	**-**	**-**	**-**
VALEURS NETTES				
Dépôts et cautionnements	47	9	(1)	55
Prêts, cautionnements & autres créances - non courant	39	-	(4)	35
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	**86**	**9**	**(5)**	**90**

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

14. Stocks et en cours

Les stocks et en cours se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	2025	2024
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	2 868	3 584
En-cours de biens	695	826
En-cours de services	99	4
Produits intermédiaires finis	775	462
Stocks de marchandises	2 572	2 309
Dépréciations s/ stocks - MP, fourn. et approv.	(372)	(13)
Dépréciations s/ stocks - en cours de biens	(8)	(6)
Dépréciations s/ stocks - marchandises	(138)	(107)
Total	**6 491**	**7 059**

15. Créances clients et assimilées

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont une échéance inférieure à un an. Certaines créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
Clients et comptes rattachés - courant	9 892	(527)	9 365
Factures à émettre - courant	-	367	367
Dép. Clients et comptes rattachés	(255)	(183)	(438)
TOTAL	**9 637**	**(343)**	**9 294**

16. Autres créances et comptes de régularisation

Les créances ont été évaluées à leur valeur nominale.

Certaines créances sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
VALEURS BRUTES			
Avances et acomptes versés sur commandes	114	(13)	101
Autres créances - courant	10	55	65
Charges constatées d'avance - courant	146	51	197
Impôts différés actif	186	95	280
DEPRECIATIONS			
TOTAL	**456**	**188**	**643**

Les autres créances et comptes de régularisation ont une échéance inférieure à un an.

17. Capitaux propres du Groupe et intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 14 291 milliers d'euros. L'absence d'intérêts minoritaires est consécutive à la détention de l'intégralité du capital, par le Groupe, des filiales consolidées.

18. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour litiges	614	-	(51)	563
Provisions pour litiges - non courant	461	314	(58)	717
Autres provisions pour charges - non courant	200	-	-	200
TOTAL	**1 275**	**314**	**(109)**	**1 480**

19. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et autres dettes financières s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Variation	Clôture
Emprunts auprès d'établissements de crédit	**3 767**	**2 690**	**(1 103)**	**-**	**5 354**
Autres emprunts et dettes assimilées	**5**	**4**	**-**	**-**	**9**
Concours bancaires	**235**	**-**	**-**	**(212)**	**23**
Emprunts et dettes financières	**4 007**	**2 694**	**(1 103)**	**(212)**	**5 386**

La dette relative aux contrats de location financement est de 47 milliers d'euros. Elle est incluse dans la ligne Emprunt auprès d'établissement de crédit.

Emprunts et dettes financières par échéance :

en milliers d'euros	Clôture	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	> 5 ans
Emprunts auprès d'établissements de crédit - courant	1 090	1 090	-	-	-	-	-
Emprunts auprès d'établissements de crédit - non courant	4 264	-	849	673	641	540	1 561
Intérêts courus sur emprunts - non courant	9	9	-	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	17	17	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - passif	6	6	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	**5 386**	**1 122**	**849**	**673**	**641**	**540**	**1 561**

20. Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale et ont une échéance inférieure à un an.

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
VALEURS BRUTES			
Dettes fournisseurs - courant	4 801	(1 232)	3 569
Factures non parvenues - courant	-	971	971
TOTAL	**4 801**	**(261)**	**4 540**

Autres dettes :

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
VALEURS BRUTES			
Clients - Avances et acomptes reçus	739	31	770
Comptes courants groupe - courant	431	187	618
Dividendes à payer	11	(11)	-
Autres dettes - courant	2	49	51
Intérêts courus sur dettes	-	7	7
Produits constatés d'avance - courant	19	(11)	8
TOTAL	**1 202**	**252**	**1 454**

21. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	Ouverture	Variation	Clôture
VALEURS BRUTES			
Dettes sociales - courant	3 028	208	3 236
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	595	38	633
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	64	(53)	11
TOTAL	**3 687**	**193**	**3 880**

22. Rémunération des dirigeants

La rémunération brute globale des dirigeants s'élève à 248 099 euros.

23. Honoraires des commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	2025.12	2024.12
Certification des comptes	**57**	58

24. Effectif

Les effectifs au 31 décembre 2025 sont les suivants :

	2025.12	2024.12
Cadres	46	44
Agents de maîtrise/ouvriers	75	69
Employés	167	170
TOTAL	**288**	**283**

25. Instruments financiers et de couverture

Il n'y a pas d'instrument de couverture à la fin de cet exercice.

26. Transactions avec les parties liées

Néant.

27. Engagement de retraite

Le groupe applique les conventions collectives de la métallurgie des cadres, de la métallurgie de Seine et Marne et du commerce de gros prévoyant des indemnités de fin de carrière.

Le calcul des engagements de retraite, sur les régimes à prestations définies, est effectué conformément à la méthode 2 édictée par le règlement ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021, à savoir l'application des dispositions de la norme IAS 19 telle qu'adoptée par la Commission Européenne dans le cadre de son règlement n° 475/2012 du 5 juin 2012. La société n'a pas choisi d'appliquer l'option prise par l'IFRS IC approuvée par l'IASB en mai 2021 et transposée dans la recommandation ANC suscitée en novembre 2021, afin d'assurer la comparabilité des montants avec les exercices passés.

Le montant des engagements sociaux au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 475 milliers d'euros au 31 décembre 2025 (contre 624 milliers d'euros au 31 décembre 2024). Le groupe n'a pas opté pour la comptabilisation en provision de l'engagement au titre des IFC.

Hypothèses actuarielles

	2025	2024
Taux d'actualisation	3,73%	3,36%
Taux de croissance des salaires (taux d'inflation inclus)	3%	3%
Modalités de départ en retraite	Départ volontaire	Départ volontaire
Taux de charges patronales	50%	50%
Taux de rotation des cadres	0,5%	0,5%
Taux de rotation des non cadres	3%	4%
Table de mortalité	INSEE 2022-2024	INSEE 2019-2021

28. Engagements hors-bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2025 du Groupe sont :

en milliers d'euros	2025	2024
Engagements donnés		
Caution ALTAIX - Banque Populaire	-	50
Caution ALTAIX - CIC	-	720
Caution CLIMEX - SG	-	300
Caution ROT - SG	-	298
Caution ABC FEU -SG	-	49
Caution ABC FEU -CIC	-	120
Caution ABC FEU -SAG - Garantie de loyer	-	6
Hypothèque immobilière conventionnelle - CIC	394	857
Nantissement de compte de titres financiers - CIC	238	-
Caution CA - Total	8	8
Caution SG - SAS Caillot	7	7

29. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.